

La Gorgebleue à miroir

Luscinia svecica namnetum (Linnaeus, 1758)

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Turdidés

Code Natura 2000 : A 272

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II



Biologie et Ecologie

Habitats

les habitats fréquentés par cette espèce sont les zones humides et les marais et abords de cours d'eau avec buissons, roseaux, aulnes...

La Gorgebleue installe son nid dans une dépression du sol, en haut des schorres, sur les talus des marais salants, le long des canaux bordés de tamaris, dans les roselières ou les prairies humides parsemés de buissons de saules.

En hivernage, elle occupe essentiellement les zones de schorre et de phragmitaie.

Régime alimentaire

En période de reproduction, son régime alimentaire est constitué d'un large éventail d'invertébrés (larves et imago de divers insectes, mollusques, araignées), prélevés en majorité sur le sol humide ou à proximité.

En hiver, les contraintes trophiques s'accroissent dans la mesure où les pièges de vase et la végétation attenante constituent ses zones préférentielles d'alimentation. Elle y prélève des petits crustacés, des vers marins et des invertébrés terrestres.

Migrations

Cette espèce est une visiteuse d'été (mars-sept). Elle hiverne principalement sur le littoral du Portugal et du Sud de l'Espagne et plus rarement en Afrique du Nord et en Afrique tropicale occidentale.

Cette sous-espèce est endémique du littoral atlantique français. Son aire de reproduction se limite, d'une manière régulière, au littoral compris entre la baie de Douarnenez et le bassin d'Arcachon, ainsi que dans la baie du Mont-St-Michel.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au Nord de la Loire, 1200 à 1500 couples se reproduisent, dont 600 à 800 dans le foyer principal des marais salants de Guérande. Au Sud de la Loire, au total, l'effectif peut être estimé entre 1500 et 3000 couples.

Depuis un siècle, les fluctuations du niveau d'abondance de cette sous-espèce sont importantes. Ainsi après des phases de régression (depuis 1970 et surtout 1980) la Gorgebleue a fortement progressé vers les zones humides d'eau douce (lac de Grand-Lieu, Grande Brière) pour atteindre, à partir des années 90, les marais de Redon.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'espèce habite les roselières halophiles des bords de Gironde depuis Vitrezay aux Monards ainsi que les portions de marais encore préservées du Sud du site Natura 2000.

Plus de 30 mâles chanteurs ont été recensés et la population totale peut être estimée à plus de 100 couples. Le site constitue donc une zone à fort enjeu pour ce petit passereau paludicole.

Menaces

Les principales menaces, pour cette espèce, sont :

- La destruction des roselières et des marais estuariens par surpâturage, le brûlis ou la fauche intensive,
- L'aménagement industriel ou de loisir, le drainage et la mise en culture des zones humides.

Mesures de gestion conservatoire

La gestion conservatoire de la Gorgebleue à miroir passe par :

- Une gestion et une restauration des roselières estuariennes et des marais,
- une politique de conservation des zones humides à inondation permanente,
- une réhabilitation des marais littoraux abandonnés en utilisant les modes d'exploitations traditionnels.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures seront favorables aux petits échassiers nicheurs des marais salants (Avocette élégante, Chevalier gambette...) et aux espèces paludicoles (Rousserolles, Locustelles, Phragmites, ...).

Répartition en France et en Europe

